

## COVID-19 : La mairie de la Baule-Escoublac fermée au public à compter du 19 mars 2020

Compte-tenu de l'évolution du contexte national de crise du covid-19, Yves Métaireau, Maire de La Baule-Escoublac, a décidé la fermeture au public de l'Hôtel de ville à compter du 19 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

Publié le 19 mars 2020

Un accueil téléphonique au 02 51 75 75 et un service de messagerie accueil@mairie-labaule.fr sont cependant maintenus aux jours et horaires habituels :

- > de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi ;
- > de 9h à 12h le samedi.

Une astreinte téléphonique au 02 51 75 75 et de messagerie électronique <u>funeraire@mairie-labaule.fr</u> sont également activées pour les urgences, notamment les déclarations de décès et les formalités funéraires.

Les rendez-vous déjà pris et confirmés pour les Cartes Nationales d'Identité et passeports sont annulés sauf cas d'urgence avérée et justifiée. Le service de l'état civil de la ville prend contact avec chaque personne concernée pour ajourner ou maintenir chaque rdv.

La prise de **nouveaux rendez-vous** est **suspendue**, sauf urgence avérée.

Pour les demandes courantes, les usagers sont invités à les privilégier par mail à l'adresse suivante : etat-civil@mairie-labaule.fr

Les élus baulois et les services de la Baule-Escoublac restent mobilisés en lien avec les services de l'Etat et notamment l'ARS.



## **VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac



